

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2008**

Délibération
n° 2008.09.193

**Rapport annuel des
mandataires de la
ComAGA
administrateurs de la
SAEMTGA –
Année 2007**

LE VINGT CINQ SEPTEMBRE DEUX MILLE HUIT à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 septembre 2008**

Secrétaire de séance : Fatiha BOURDAREAU

Membres présents :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Serge BOUCQ, Fatiha BOURDAREAU, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS , Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Philippe LAVAUD à Denis DOLIMONT, Simon DEFORGE à Rachid RAHMANI

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Françoise LAMANT

Excusé(s) représenté(s) :

Didier LOUIS par Serge BOUCQ, François ELIE par Samuel CAZENAVE, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE /
TRANSPORTS

Rapporteur : **Monsieur BESSE**

**RAPPORT ANNUEL DES MANDATAIRES DE LA COMAGA ADMINISTRATEURS DE LA
SAEMTGA - ANNEE 2007**

En complément du rapport annuel d'activité des transports publics urbains, il convient également de soumettre à votre approbation, au titre de l'exercice 2007, le rapport annuel des mandataires de la ComAGA administrateurs de la S.A.E.M.T.G.A, prévu par l'alinéa 14 de l'article L 1524-5 du code général des collectivités territoriales.

Ce rapport comporte cinq parties :

1. La fiche signalétique de la STGA,
2. Le capital social et le conseil d'administration,
3. Le bilan d'activité de la STGA,
4. L'exercice du mandat d'administrateur,
5. Les contrôles de la gestion du service.

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 11 juin 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER le rapport annuel des mandataires de la ComAGA, administrateurs de la S.A.E.M.T.G.A pour l'année 2007.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

30 septembre 2008

Affiché le :

01 octobre 2008